

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 33/2026

OBJET : RENOVATION ENERGETIQUE GYMNASSE MARCEL BANC – DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AUPRES DU DEPARTEMENT

L'an deux mil vingt-six, le 30 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2026

Présents : BRUNET Michel, MARKARIAN Jean-Maurice, VIGNE Amélie, THEOLAIRE Joël, PONSON Aline, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BOULICAULT Guillaume, BRESCIANI Gaël, BRUNET Rémy, DESCHLER Marine, DESMEURE Juliane, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, LEONARD Myriam, MARTIN Océane, NODON Séverine, OGHDAYAN Adeline, PITOT Patrice, RADIGUET Nicolas, REYNAUD Grégory, TERRAS Tanguy, DAUJAN Nicolas, GUIBERT Annie, FAURE Christophe, VESCOVI Jean-Marc.

Excusée : GRIGNON Aurélie pouvoir à BRUNET Rémy

Mme Nathalie FAURE est désignée Secrétaire de Séance.

M. le Maire informe à l'assemblée qu'une demande de subvention a été déposée en date du 9 septembre 2022 auprès du Département de la Drôme, relative au projet de rénovation énergétique du gymnase Marcel BANC. La dépense prévisionnelle s'élevait alors de 139 700 € HT.

Il précise que le Département de la Drôme a attribué à la commune une subvention (tranche 1), par décision en date du 22 septembre 2025, d'un montant de 18 313 €.

M. le Maire indique que, suite à la consultation des entreprises, le marché de travaux a été attribué le 5 mars 2026 aux entreprises DARU Charpente / TBC Désamiantage pour un montant de 309 649 € HT, soit un coût nettement supérieur à l'estimation initiale.

Dans ce contexte, il est proposé de solliciter une subvention complémentaire auprès du Département de la Drôme.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Sollicite auprès du Département une subvention complémentaire la plus élevée que possible au titre du projet de rénovation énergétique du gymnase Marcel BANC,
- Autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurool-Veaunes, les jour, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le 31/03/2026
ID : 026-200056547-20260330-DE_2026_33-DE

Le Maire,
Michel BRUNET

